

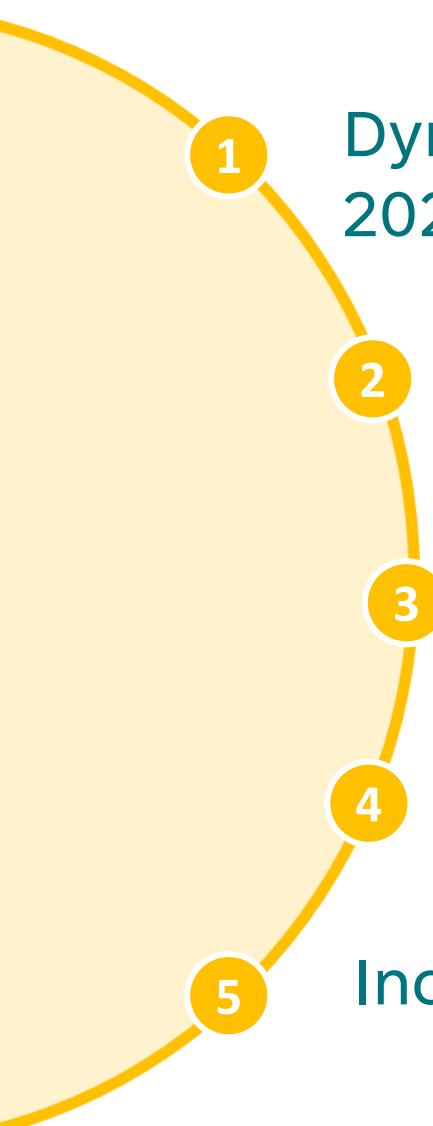


**Actualités du secteur de
l'Assurance
T4 2025**



**a sélectionné pour vous les faits
marquants et évolutions de
marché à retenir dans le secteur
de l'assurance sur ce quatrième
trimestre 2025**

Sommaire

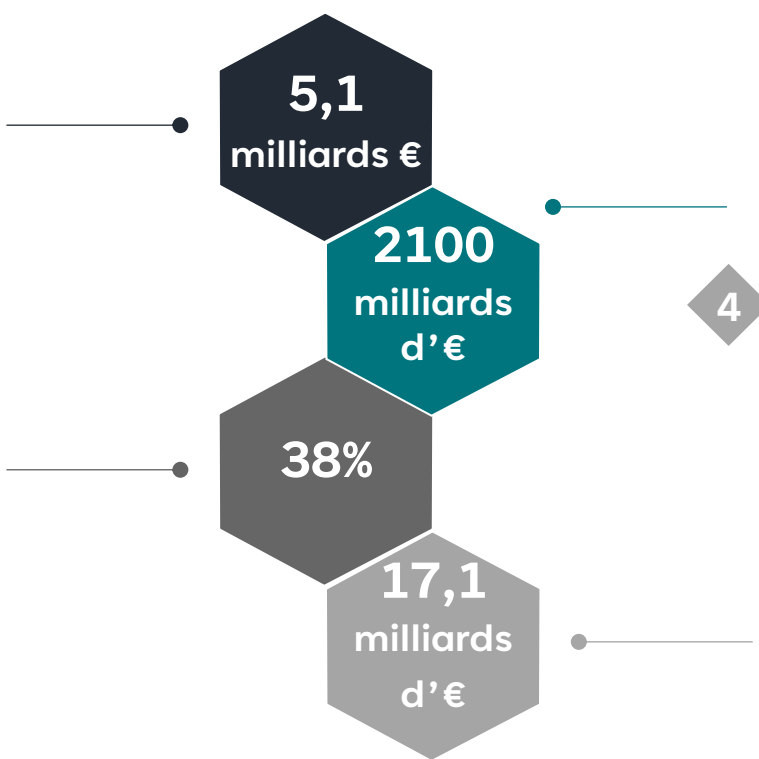


1	Dynamique record de l'Assurance Vie en octobre 2025.....	4
2	Solvabilité des assureurs français : une résilience confirmée au S1 2025.....	5
3	Révision Solvency II : l'EIOPA publie deux nouvelles consultations.....	9
4	Révision Solvency II : Les évolutions Pilier 1	10
5	Indicateurs financiers au 31 décembre 2025.....	12

Le 28 novembre 2025, France Assureurs publie les **indicateurs d'octobre 2025 traduisant une attractivité persistante de l'Assurance Vie** malgré un contexte économique contrasté

1 Une collecte nette record : En octobre 2025, la collecte nette atteint **5,1 milliards d'euros**, en forte hausse par rapport à octobre 2024. Les unités de compte contribuent pour 4 Md€ et les supports en euros pour 1,1 Md€. En cumul, la collecte nette s'établit à **44,7 Md€**. Les prestations restent stables à environ 12 Md€ en octobre 2025

2 Dynamique des contrats UC : Elle tire la croissance, représentant **38 % des cotisations sur janvier-octobre 2025**, soit un niveau stable par rapport à 2024, confirmant l'appétit des épargnants pour la diversification



3 Encours en assurance vie : L'encours atteint 2 100 milliards d'euros à fin octobre 2025, en hausse de **+6,5 % sur un an**, consolidant son rôle. L'assurance vie confirme ainsi son rôle de pilier du financement de l'économie française

4 Cotisations en assurance vie : En octobre 2025, les cotisations atteignent **17,1 milliards d'euros**, niveau jamais atteint pour un mois d'octobre (+14 % par rapport à octobre 2024). Cette hausse concerne les deux compartiments : **+12 % sur les supports en euros et +16 % pour les UC**. Sur les dix premiers mois de 2025, les cotisations s'élèvent à **160,3 milliards d'euros**

Focus PER : Collecte nette en hausse et Encours record

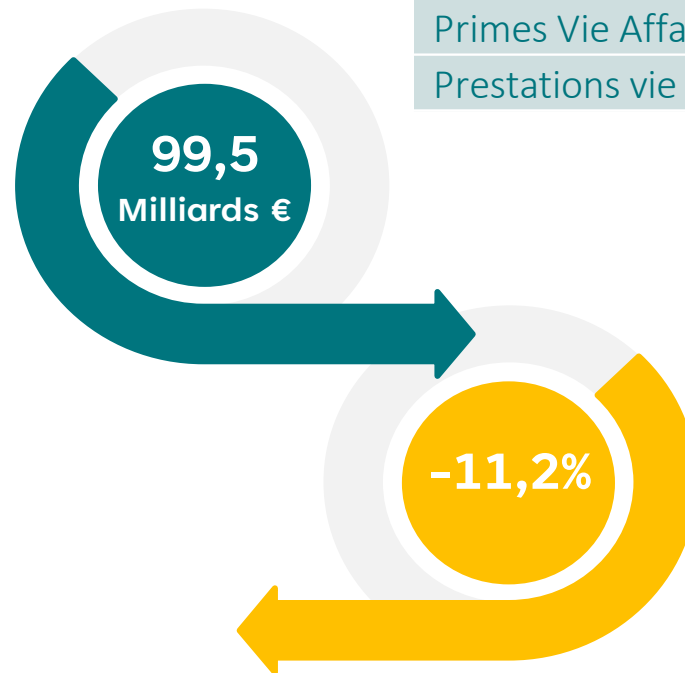
En octobre 2025, les cotisations (hors transferts) sur les PER assurantiels s'élèvent à **1,4 milliards d'euros**, soit une hausse de **+16 %** par rapport à octobre 2024
La collecte nette atteint 1,1 milliards d'euros en juin 2025, en hausse de **+102 millions d'euros** ou **+11 %** par rapport à octobre 2024



À fin octobre 2025, les PER assurantiels comptabilisent **7,7 millions d'assurés** pour un encours de **105,1 milliards d'euros**

En octobre 2025, l'assurance vie confirme son rôle de pilier de l'épargne et de l'économie française – France Assureurs

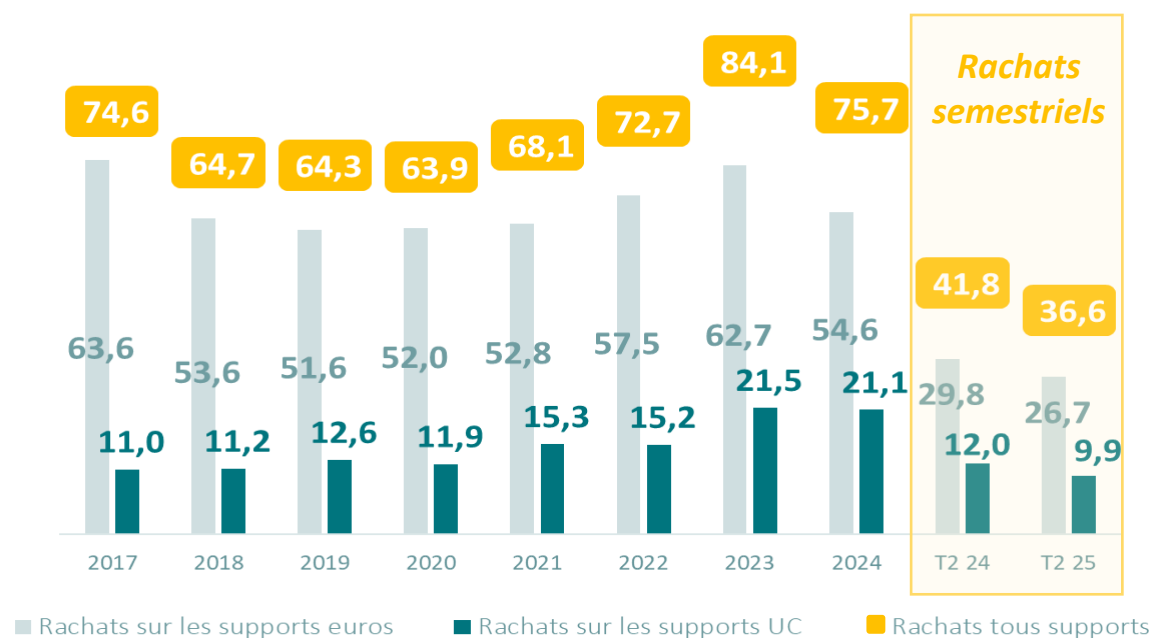
Les **primes en affaires directes en assurance vie** ont largement progressé sur le S1 2025 s'établissant à plus de **99,5 milliards** d'euros (+6,6% vs le S1 2024). Cette hausse s'inscrit dans un contexte de dynamique soutenue de l'activité vie, portée par des flux d'épargne financière élevés et des taux de revalorisation attractifs pour les supports en euros et en unités de compte



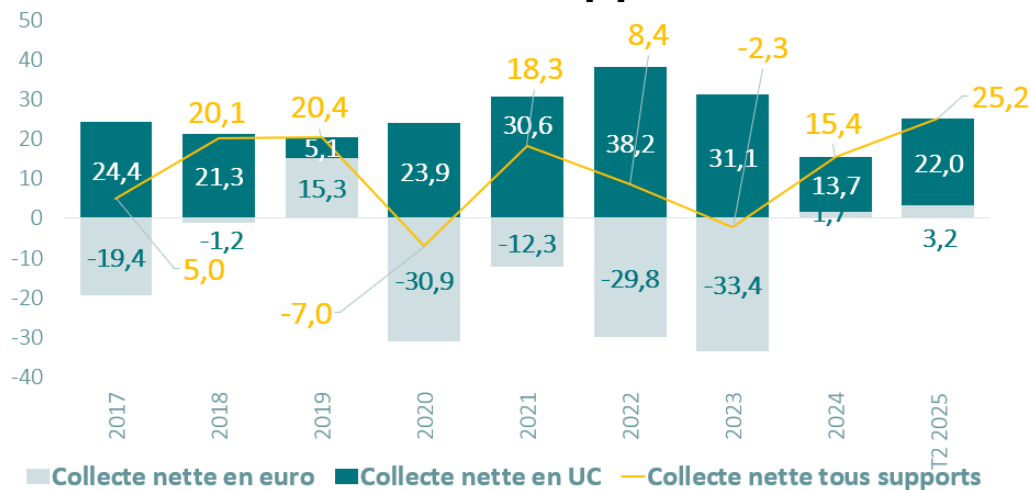
	S1 2024	S1 2025	Taux de croissance 2024/2025
Primes Vie Affaires directes	93,3	99,5	6,60%
Prestations vie Affaires directes	78,5	72,8	-7,3%

Les rachats en assurance-vie chutent de **11,2%** à **36,6 milliards** d'euros par rapport au S1 2024, avec une baisse marquée tant sur les supports en euros (-11%) qu'en UC (-13%). Ces évolutions contribuent à une collecte nette dynamique sur la période

Structure des rachats entre 2017 et 2025 (en Mds€)



Evolution de la collecte nette entre 2017 et 2025 par supports (en M€)



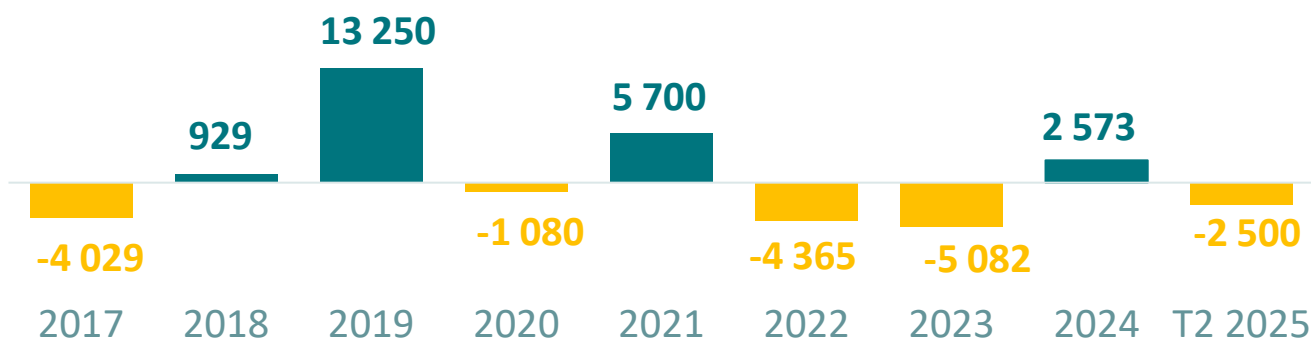
La collecte nette en assurance-vie est de **25,2 milliards d'euros** au premier semestre 2025, en lien avec une hausse de la collecte brute et un recul des rachats, soutenue par des flux d'épargne financière élevés et des taux de revalorisation attractifs des supports euros et des unités de compte

La collecte nette totale est principalement soutenue par les supports en UC avec une collecte nette positive de **22 mds €**. La collecte nette en euros est également positive, à **+3,2 mds d'euros**, en forte progression par rapport au premier semestre 2024, portée par des taux de revalorisation rendant attractif ce type de support



Au T2 2025, les transferts de l'€ vers l'UC étaient de **2,5 milliards d'euros** après une orientation vers les supports en euros en 2024, dans un contexte de flux d'épargne élevés et de taux de revalorisation attractifs

Evolution des arbitrages €/UC entre 2017 et 2024

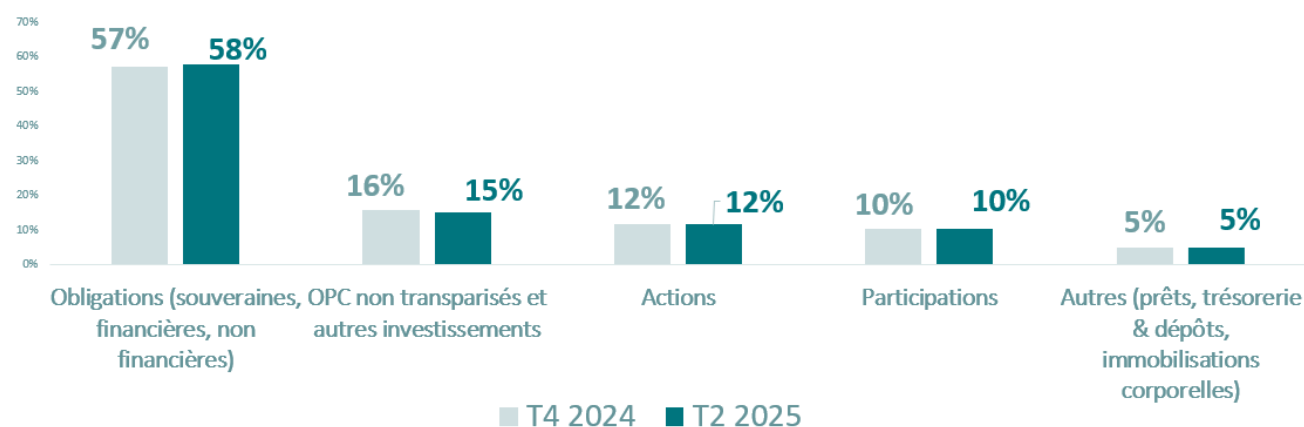


Arbitrage UC vers €
Arbitrage € vers UC

L'encours en valeur de marché des organismes d'assurance au T2 2025 est de 2 738 milliards d'euros (+2,5% par rapport au S1 2024) avec une structure relativement stable. Cette évolution s'explique par l'augmentation de la valeur de marché des placements, dans un contexte de flux d'épargne élevés et de collecte brute record

1

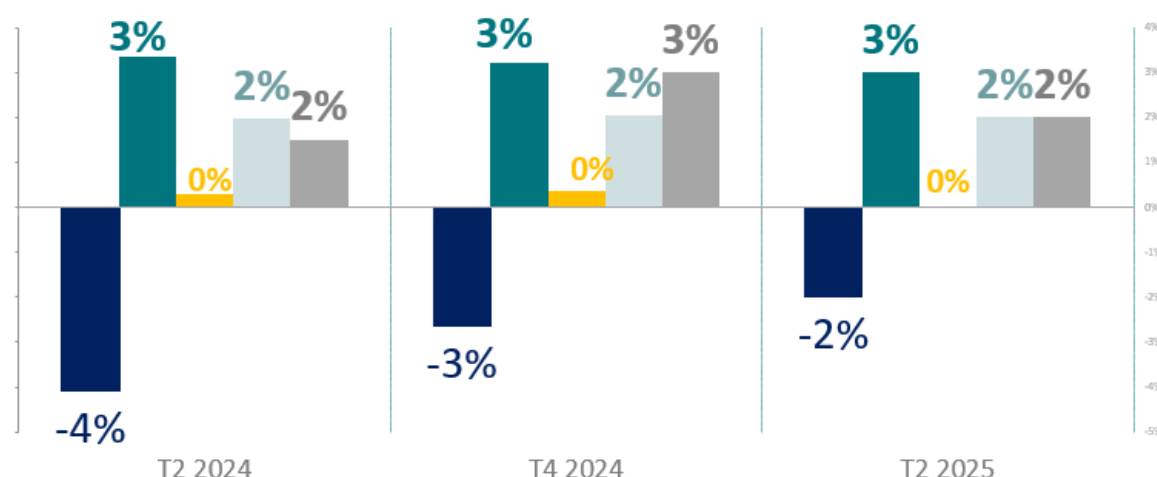
Structure des placements des assureurs (vie et non vie) en 2025 après mise en transparence



2

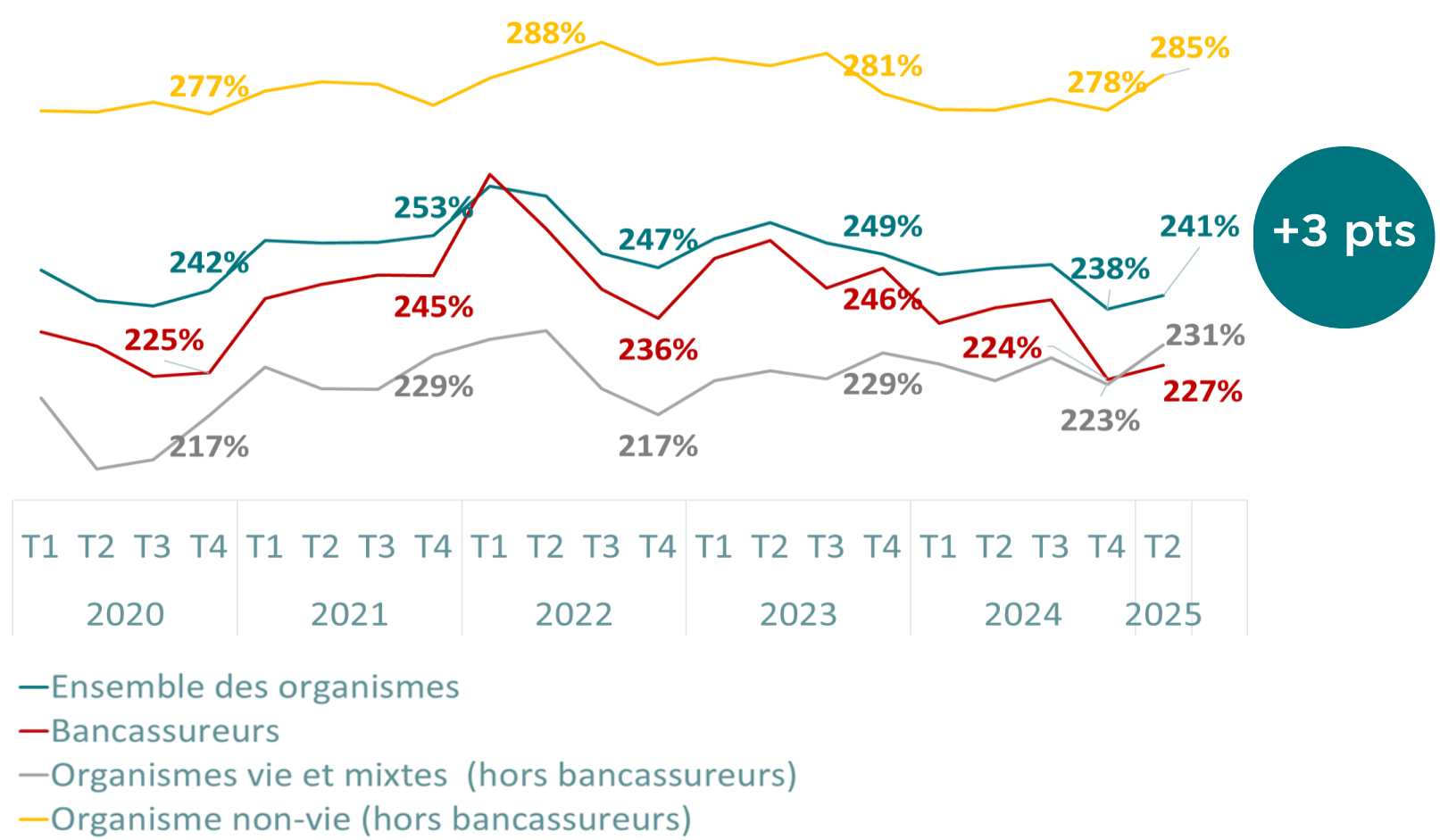
PMVL des placements en % de la valeur d'acquisition (hors UC et après transparisation)

Les investissements obligataires représentent 58% du bilan des assureurs au T2 2025 et sont majoritairement réalisés en zone € conférant ainsi des actifs liquides et de qualité. La situation de moins-value latentes obligataires perdure à un niveau néanmoins plus réduit en 2025 en lien avec la diminution des spreads d'état français. Les PMVL de diversification restent stable à $\approx +5\%$



■ Obligations ■ Actions (hors participations) ■ Immobilier ■ OPC ■ TOTAL (hors participations)

Taux de couverture du SCR par typologie d'acteurs



Le ratio de solvabilité des organismes d'Assurance en France **augmente de +3 points (de 238 % fin 2024 à 241 % au T2 2025)**, affectant positivement tous les types d'organismes

Cette hausse résulte :

- d'une **baisse des fonds propres** non-vie et vie et mixtes tandis que ceux des bancassureurs progressent,
- d'un recul du **capital de solvabilité requis** plus marquée que celle des fonds propres, ce qui contribue positivement à l'amélioration des taux de couverture du SCR malgré une exposition toujours présente aux risques de marché

Le 5 décembre 2025, l'EIOPA ouvre deux consultations publiques pour aligner les lignes directrices sur les amendements Solvency II (revue 2024) dans le cadre de la révision S2 qui entrera en application en 2027. Elles portent sur le calcul de solvabilité des groupes et la révision des guidelines relatives à la divulgation publique.

Quand ? Fin de l'enquête de l'UE au plus tard le **26 février 2026**

Les objectifs

- Simplification réglementaire
- Réduction de la charge de reporting et divulgation
- Renforcement de la proportionnalité
- Amélioration de la convergence prudentielle européenne

Les principales propositions

- Révision des guidelines sur le calcul de solvabilité des groupes (2015)
- Révision des guidelines sur reporting prudentiel et divulgation publique
- Suppression de 63 % des guidelines redondantes
- Adaptation à la nouvelle structure SFCR et aux allègements proportionnalité

Impact estimé

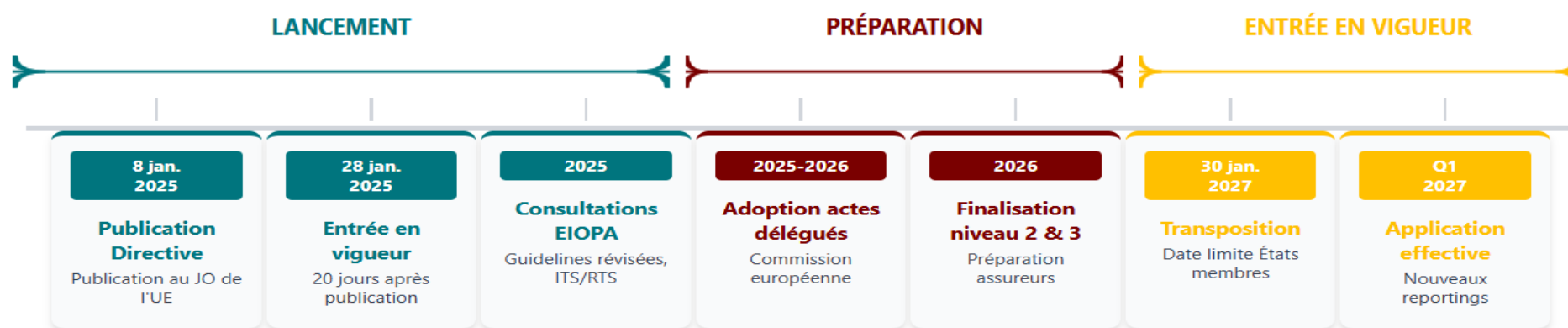
- Réduction significative de la complexité
- Maintien de la qualité de la supervision
- Meilleure compétitivité du secteur européen

Consultation Paper

[d77995ec-2090-4503-b227-d1caac19bb5e_en](https://www.eiopa.europa.eu/publications/consultation-paper-revised-guidelines-on-group-solvency-calculations)

- Revised Guidelines on group solvency calculations
- Revised Guidelines on supervisory reporting and public disclosure :

Rappel du calendrier prévisionnel de mise en œuvre de la Révision S2



EIOPA ouvre des consultations sur des directives révisées concernant les calculs de solvabilité des groupes et sur la déclaration - Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles

Evolutions	Description	Impacts estimés par Actualiz
Courbe des taux	✓ La courbe des taux est construite à partir de données de marché pour les maturités répondant au critère Deep Liquid and Transparent (DLT) ✓ Pour les maturités ne respectant plus le critère DLT, une méthode d'extrapolation est appliquée de telle sorte à converger vers le taux forward ultime (UFR): il s'agit de la méthode des points lissés.	≈ Impact globalement neutre dans le contexte actuel de taux élevé X Impact légèrement négatif en cas de Taux plus bas
Volatility Adjustment	✓ Le VA a été mis en place en 2014 afin d'éviter les comportements procycliques des assureurs en cas de baisse de valeur des titres obligataires. ✓ Nouvelle méthode de calcul tenant compte des caractéristiques propres de l'entreprise via le paramètre CSSR (caractéristique d'écart de sensibilité Actif / Passif afin de limiter les possibilités « d'overshooting ») et d'une composante macroéconomique.	✓ Impact positif du fait que le coefficient CSSR (traduisant l'écart Actif / Passif) serait proche de 100% dans le contexte actuel de taux ≈ Impact globalement neutre en contexte de Taux plus bas, car dans ce contexte la sensibilité de l'Actif, serait pour la plupart des acteurs, plus faible que celle du Passif (réduisant le CSSR).
Marge pour Risque	✓ Prise en compte d'un facteur d'abattement au SCR projeté (paramètre lambda $\lambda=0,96$) afin de prendre en compte l'évolution de la dépendance des risques au cours du temps ✓ Réduction du coût du capital de 6% à 4,75%	✓ Impact très favorable en lien avec une Risk Margin qui devrait diminuer d'environ 45% (en assurance Vie, pour des passifs de duration d'environ 10ans) en lien avec les évolutions sur le CoC et l'abattement via le paramètre λ

Evolution	Description	Impacts estimés par Actualiz
SCR Taux	✓ Tenir compte d'un choc en territoire négatif dans le cas du risque « Baisse Taux ». ✓ Sur les taux au-delà de 20ans, les taux choqués sont extrapolés conformément à la méthodologie de calcul de la courbe des Taux Central (méthodologie des points lissés ou méthode alternative). ✓ La formule proposée par l'EIOPA possède une composante « relative » et une composante « absolue ».	X Impact très négatif en cas d'exposition à la baisse des Taux X Impact moins fortement négatif en cas d'exposition à la hausse des Taux, du fait de la bonne diversification de ce risque
LTEI	✓ Allègement des critères d'éligibilité au choc réduit à 22% pour la qualification en LTEI, afin notamment de favoriser l'investissement des assureurs dans l'économie « réelle » ✓ Sur la partie Vie l'éligibilité des actifs est définie à partir d'un test selon la Duration des Passifs (les actions en face des passifs ayant une duration supérieure à 9,5ans seraient éligibles) ou selon un test de Liquidité par les flux (défini par l'EIOPA)	✓ Impact favorable en lien avec l'allègement des contraintes d'éligibilité et le test de Liquidité simplifié (via la duration des passifs)
Corrélation	✓ La modification de la corrélation entre le risque de taux et de spread (en cas d'exposition à la baisse des taux) de 50% à 25%	✓ Impact positif (environ +3 à 5pts) en cas d'exposition au SCR baisse des Taux = Impact nul en cas d'exposition au SCR Hausse des Taux

		31/12/2023	31/12/2024	31/03/2025	30/06/2025	30/09/2025	31/12/2025
Taux Swap 10ans	Valeur clôture	2,49%	2,36%	2,65%	2,59%	2,72%	2,93%
	Ecart vs mois en cours	▲ 44bps	▲ 57bps	▲ 28bps	▲ 34bps	▲ 21bps	
Taux OAT 10ans	Valeur clôture	2,56%	3,20%	3,44%	3,26%	3,57%	3,56%
	Ecart vs mois en cours	▲ 100bps	▲ 37bps	▲ 12bps	▲ 30bps	▼ -1bps	
Spread OAT 10ans	Valeur clôture (bps)	7,0	83,9	79,1	67,6	85,0	63,3
	Ecart vs mois en cours	▲ 56bps	▼ -21bps	▼ -16bps	▼ -4bps	▼ -22bps	
€STR	Valeur clôture	3,88%	2,91%	2,42%	1,93%	1,93%	1,92%
	Ecart vs mois en cours	▼ -196bps	▼ -99bps	▼ -50bps	▼ -1bps	▼ -1bps	
CAC 40	Valeur clôture	7 543	7 381	7 916	7 692	7 871	8 150
	Ecart vs mois en cours	▲ 8%	▲ 10%	▲ 3%	▲ 6%	▲ 4%	
EurostoXX 50	Valeur clôture	4 522	4 896	5 331	5 326	5 500	5 796
	Ecart vs mois en cours	▲ 28%	▲ 18%	▲ 9%	▲ 9%	▲ 5%	
Volatilités implicites	Valeur VSTOXX	13,6	17,0	22,1	17,7	16,7	14,7
	Valeur VIX	12,5	17,4	21,7	16,3	15,3	15,0
Immobilier d'entreprise	Valeur EDHEC IEIF ⁽¹⁾	2 224	2 181	2 181	2 103	2 127	2 154
	Ecart vs mois en cours	▼ -3%	▼ -1%	▼ -1%	▲ 2%	▲ 1%	

(1) Dernière cotation au 31/10/2025

La cotation au dernier jour ouvré est affichée quand l'indice n'est pas disponible

Sources : Taux SWAP, OAT, CAC40, VIX et VSTOXX : Investing.com, €STR : boursorama.com, Immobilier d'entreprise : ieif.fr

Le T4 2025 en bref :

- Confirmation de l’orientation accommodante de la politique monétaire traduite par la baisse continue de l’€STR sur l’année, même si celle-ci n’impacte pas encore les taux longs
- Les taux de marchés (souverains et swaps) repartent à la hausse reflétant une pression persistante des financements publics et une anticipation de taux durablement plus hauts
- Les marchés actions poursuivent leur dynamique haussière, soutenus par un environnement macroéconomique plus lisible et mieux intégré dans les anticipations des acteurs des marchés